



- EXISTANT**
 - Route de quartier
 - Voie cyclable
 - Equipement public
 - Parc public
- A AMENAGER**
 - Route de quartier
 - - - Voie cyclable
 - Chemin piéton
 - Traversée
 - - - Continuité du parcours
 - Espace public
 - - - Bordiers autorisés
 - - - Perméabilité piétonne et voie cyclable sur la RC1 en coordination avec les autres communes
- A PRESERVER**
 - Chemin piéton
- A CREER**
 - - - Chemin piéton
- A CONSIDERER**
 - Continuité vers communes voisines

- A** Renvoi aux fiches p.37 de la lecture par tronçons
- 1** Renvoi aux détails p.27 des tronçons en projet
- Passage sous voies
- Voies ferrées
- Gare CFF
- Parcelle propriété de la Commune en rive du lac
- Parcelle propriété de l'Etat en rive du lac



Plan directeur des chemins pour piétons

PLAN DE SYNTHESE
ECHELLE 1/5000

n° dossier	29804
date	mars 2011
version	enquête technique - 30.08.10 consultation publique - 30.05.11 au 29.06.11
Résolution du Conseil municipal, le ...	
Arrêté du Conseil d'Etat, le ...	